

LE THÉÂTRE

Ses origines

savantes

Au XVI^e siècle, le théâtre suit avec un certain retard le mouvement général des lettres ; les genres du Moyen Age restent longtemps en honneur : les Enfants Sans-Souci de la Passion jouent des *Mystères* jusqu'en 1548 ; la Basoche et les Enfants Sans-Souci continueront, bien après 1550, à exploiter leur répertoire de *farces*, de *soties* et de *moralités*. Pourtant les érudits préparent de bonne heure le mouvement qui mettra la scène française, après le lyrisme, à l'école de l'antiquité. Érasme traduit en latin des tragédies d'Euripide ; on joue dans les collèges, comme Montaigne en témoigne, des tragédies latines de l'Écossais BUCHANAN ou du Français MURET ; enfin humanistes et poètes de la Pléiade traduisent en français des œuvres grecques et latines : LAZARE DE BAIF *l'Électre* de Sophocle dès 1537, puis *l'Hécube* d'Euripide ; CHARLES ESTIENNE *l'Andrienne* de Térence ; RONSARD le *Plutus* d'Aristophane ; ANTOINE DE BAIF tire son *Brave* du *Miles gloriosus* (Soldat fanfaron) de Plaute.

Aperçu

d'ensemble

En 1552, JODELLE crée à la fois la tragédie française avec *Cléopâtre* et la comédie nouvelle avec *Eugène*. Pourtant il faut attendre GARNIER pour trouver un véritable talent tragique, et le XVI^e siècle n'offre aucune pièce comique digne de rivaliser soit avec la Farce de Pathelin soit avec les premières comédies de Corneille. D'ailleurs le théâtre à la mode antique ou italienne ne touche pas encore le grand public : les pièces ne connaissent qu'un tout petit nombre de représentations, devant un auditoire lettré des plus restreints.

I. LES DÉBUTS DE LA TRAGÉDIE

La "Cléopâtre" de Jodelle

JODELLE (1532-1573) avait vingt ans lorsqu'il fit jouer devant la cour sa *Cléopâtre captive*, notre première tragédie. L'événement fut célébré avec enthousiasme par Ronsard et les autres poètes de la Pléiade. Aujourd'hui la pièce nous paraît longue et lente, et nous y trouvons fort peu d'action dramatique : Cléopâtre décide de se tuer plutôt que d'orner le triomphe d'Octave. Les chants du chœur, les plaintes de Cléopâtre en font une *pièce essentiellement lyrique* : il en sera de même de toutes les tragédies du XVI^e siècle. Cependant cette œuvre annonce le théâtre classique par sa composition en cinq actes (les entr'actes étant occupés par des chœurs comme dans *Athalie*), et par l'apparition des trois unités¹. La rupture est complète avec la tradition médiévale.

— 1 Qu'en un lieu, qu'en un jour un seul fait accompli | Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli (Boileau, *Art poétique*, III, 45-46).